

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

LA LIBERTÉ

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

Journal politique, religieux, social

PRIX DES ANNONCES
Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse... 20
L'Étranger... 25
Réclames... 50

Demain, fête de la Purification, la LIBERTÉ ne paraîtra pas.

Nouvelles du jour

La note bulgare qui a été remise vendredi soir aux représentants des puissances à Sofia dit que la Bulgarie retirera son offre de 82 millions d'indemnité à la Turquie si celle-ci ne reconnaît pas l'indépendance de la Bulgarie à bref délai et que le gouvernement de Sofia se réserve de songer aux moyens les plus propres à sauvegarder ses intérêts nationaux.

Ce ton est fort inquiet. Sans doute, c'est celui du marchand qui fait pression sur l'autre marchand pour conclure une affaire, mais la Bulgarie joue avec les armes à feu, car une escarmouche de frontière peut faire éclater les hostilités turco-bulgares.

Une note parue dans la Gazette de l'Allemagne du Nord, organe de la Chancellerie allemande, donne tort à la Bulgarie de ne pas accepter de donner les 100 millions que la Turquie réclame et confirme qu'une démarche collective des puissances va se produire à Constantinople et à Sofia.

La question de l'Université italienne d'Autriche est toujours à l'ordre du jour. Plusieurs journaux italiens ayant écrit que le gouvernement italien avait reçu l'assurance de Vienne que la Faculté de droit italienne serait établie à Trieste, l'officiuse Politische Correspondenz de Vienne déclare que pareille promesse n'a jamais été faite et ne pouvait constitutionnellement être faite.

Or, dans son discours à la Chambre du 4 décembre 1908, M. Tittoni avait clairement laissé entendre que le gouvernement autrichien allait faire droit aux réclamations de la population italienne de l'Empire. M. Tittoni avait donc mal entendu, mal interprété? Un fait certain, c'est que, aujourd'hui, il considère qu'il s'est trompé ou qu'il a été joué. Sinon, pourquoi aurait-il offert sa démission? Pourquoi verrait-il, dans l'érection d'une Faculté italienne à Vienne, un coup grave porté à sa politique?

Un mystère plane sur cette affaire. L'opinion publique se demande avec inquiétude quel en sera le dénouement. Est-ce l'agonie de la Triplice qui sonne? A ce sujet, il est intéressant de relever les déclarations du journal autrichien, l'Arbeiterzeitung: « Si les illusions de Tittoni et la véracité d'Ehrenthal peuvent nous laisser indifférents, il est une chose qui doit nous émouvoir: c'est la mort de la Triplice. »

« Il est vrai que l'alliance n'était pas très solide, mais elle était toujours un moyen pour empêcher que les difficultés toujours renaissantes ne dégénérassent en hostilités. En Italie comme en Autriche, on s'arme contre le soi-disant allié, mais jusqu'ici les éléments raisonnables ont eu le dessus. Quelle sagesse est donc la nôtre de mortifier nos amis italiens et de les réduire au silence par une mesure qui portera dans la capitale de l'Empire un conflit national en permanence? »

Mais, à côté de la question de la Triplice, il y a pour l'Autriche la question tout aussi grave de ne pas laisser s'accroître l'irréductibilité, dont la Faculté italienne de Trieste serait certainement le foyer. En cette affaire, l'Italie a raison, mais l'Autriche n'a pas tort.

Une revue militaire de Vienne, l'Armeezeitung, continue à parler d'une façon inconvenante du tremblement de terre italien. Dernièrement, elle examinait, au point de vue militaire, les conséquences de la catastrophe pour l'Italie. Cet examen, disait-elle, est néces-

saire, « car nous sommes à la veille d'une guerre austro-italienne: la date n'est pas encore fixée, le programme n'est pas encore définitivement tracé, mais le fait est certain. »

« La catastrophe, continuait-elle, signifie la perte de 10 à 20,000 soldats, chiffre auquel il faut ajouter les enfants et les pertes subies par les troupes en activité. Si on ajoute à cela la destruction du port de Messine, le principal point d'appui pour la défense de la Sicile, on devra considérer le désastre comme une grande défaite militaire. Mais les pertes en matériel de guerre ne sont rien si on les compare au désastre moral, au désastre de toute l'organisation militaire et bureaucratique, comme on peut le conclure des journaux italiens. La bataille de Messine montre au peuple italien ce qu'il peut faire avec ses propres forces. Et dire que ce peuple fut notre allié! Dieu tout puissant, gardez-vous de tels amis! Nos neveux se demanderont avec stupeur comment nous avons pu suivre si longtemps de pareilles aberrations! »

Cet article et d'autres dans le même sens allumeront en Italie une inimitié qui ne cherchera qu'à s'assouvir.

L'Italie arme tous ses forts en Vénétie et elle en construit de nouveaux.

Les économistes s'occupent de déterminer la perte matérielle que l'Italie essuie par la dernière catastrophe. Le professeur Pantaleoni, qui est une autorité dans ces questions, évalue à un milliard la part de richesse nationale détruite par le tremblement de terre. Or, on estime que l'Italie tout entière vaut 80 milliards.

Mais les économistes sont optimistes. L'un d'eux émet cette opinion paradoxale que la perte, pour grande qu'elle soit, sera amplement récupérée et qu'en définitive le tremblement de terre aura enrichi l'Italie! Il va sans dire que ce froid calculateur fait litière du sentiment et ne songe ni aux morts, ni aux estropiés, ni aux orphelins. Il ne voit que le champ « inespéré » ouvert aux entrepreneurs, industriels et commerçants pour lesquels Messine et Reggio vont être un pays de Cocagne. Les immeubles détruits étaient assurés: la fortune mobilière, en titres et en argent, a été ou sera retrouvée sous les décombres; les millions qui affluent de toutes parts en faveur des sinistrés combleront la perte résultant de l'arrêt de l'industrie et du commerce. Du travail sera assuré pour de longs mois à des milliers de bras. Toute grande catastrophe, comme une guerre, est suivie d'un renouveau d'activité économique. L'homme est comme la fourmi qui reconstruit avec un redoublement d'ardeur ses pénates détruits.

Le comité autrichien de Los von Rom publie une statistique établissant que, dans l'espace de dix ans, de 1898 à 1908, 60,000 Autrichiens ont embrassé le protestantisme. On sait que ce ne sont pas leurs convictions religieuses qui les ont poussés à cet acte, mais l'esprit pangermaniste demandant une annexion des pays allemands d'Autriche à l'empire d'Allemagne.

Le comité marocain de Berlin n'est pas content de voir l'Allemagne satisfaite de l'évacuation du pays des Chaouïas et du départ du général d'Amade. Il fait publier des notes où il est dit que les Français prennent leurs dispositions pour provoquer de nouveaux troubles à la faveur desquels ils récupéreraient le pays. La chauviniste Tagliche Rundschau prétend même qu'il ne serait pas désagréable aux Français que, pendant le séjour à Fez de leur représentant M. Regnault, la capitale marocaine fût menacée « par leur vieux ami Bou Hamara, alias Moulé Mohammed, alias du Gast ». Cette dernière confusion est plaisante, car la Tagliche Rundschau a pris le nom de la Française

Mme du Gast, qui voyage au Maroc, pour celui d'un prétendant marocain. C'est le renouvellement du célèbre quiproquo de la Gazette de Cologne qui, parlant de l'enterrement d'Eudes, général de la Commune, disait que la dépouille mortelle était précédée de M. Corbillard.

Les billets du passant

Notre gentil pays de Suisse commence, hélas! à être atteint d'une peste contre laquelle il ne trouvera que difficilement un remède: c'est le boursicotier.

Le boursicotier, ou joueur à la Bourse des valeurs, a fleuri, ces dernières années, et nombre de pauvres diables ne seraient pas actuellement occupés à fabriquer des pantouffles ou des tapis dans les prisons, sans ce temple où règnent des divinités fatales.

J'ai connu Diodati, la malheureuse victime d'hier: ce n'était certainement pas un méchant homme. Comment s'est-il laissé prendre à cette tentation, lui qui n'était pas sur le pavé, mais qui, précisément à Genève, avait eu le solitaire exemple d'anciens camarades, les chaînes aux mains?

Mais les banquiers-boursicotiers écartent ces pensées et, sachant qu'ils passeront tout entiers dans le laminoir des valeurs de spéculation, ils s'y jettent, comme l'oiseau pique une tige dans la gueule du serpent qui l'hypnotise.

Il y a, là, paraît-il, une sorte de grisurie à laquelle on retourne toujours, comme les ivrognes à leur absinthe. Elle les tue, mais ils ne s'en alcoolisent pas moins.

Et ce qu'il y a de curieux, c'est que jamais peuple ne pousse plus de lamentations, aux lendemains de catastrophes financières, que le nôtre, et jamais peuple ne retourne avec plus d'empressément vers ceux qui le mettent, tout mouillé de larmes, sur la paille.

Le banquier qui ne boursicote pas, ou qui ne spéculé que sur des valeurs à peu près sûres, n'a pas la moitié autant de clientèle que le charlatan qui promet de faire rapporter du sept et du dix — ce qui lui est d'ailleurs facile puisqu'il ne rend jamais rien.

Les habitués de la Bourse, dont ils sortent rincés un jour ou l'autre, devraient pourtant se dire que, du moment qu'ils veulent absolument risquer un argent qui ne leur appartient pas, mieux vaudrait le risquer à monter un ouvrier intelligent, un inventeur, à sauver un commerce, à donner de l'extension à un produit national.

Au moins, les poires qu'ils tapent auraient la consolation, en cas de déboîche, d'avoir mis un peu d'eau sur des palais trop secs.

A propos de démentis

On nous écrit de Berne: Notre confrère E. C., maintenant son information sur le rapport de la direction générale des C. F. F. relatif aux avenues du Simplon, démentie par une note officieuse de l'Agence télégraphique, rappelle dans le Démocrate qu'il n'avait également démenti, en son temps, le programme de la conférence ferroviaire franco-suisse publié par le Journal de Genève, aussi bien que la nouvelle de la prochaine démission de M. Zemp parue en mai dernier dans la Nouvelle Gazette de Zurich, toutes informations dont l'exactitude fut confirmée par les faits.

L'administration fédérale a pris l'habitude, semble-t-il presque, de démentir toutes les nouvelles qui ne sont pas données dans la forme qu'il lui plairait de choisir. Aussi comprendra-t-on que depuis quelque temps nous avons absolument renoncé, pour notre part, à relever les démentis officieux opposés à nos informations. Les nouvelles proprement dites émanant de l'administration seraient-elles d'ailleurs beaucoup plus exactes que celles rédigées par les journalistes? On pourrait en douter à voir l'explication donnée tout récemment, de source officieuse, sur les informations prises à Bruxelles, par le Conseil fédéral, au sujet de la validité internationale de la subvention à la raffinerie d'Aarberg. La note de l'Agence parle de « l'opinion de la commission

permanente de la convention internationale sur les sucres », tandis que notre consul général, M. Borel, qui ne fait pas partie de cette commission, affirmait n'exprimer que son opinion personnelle sur la question.

C'est à se demander s'il ne conviendrait pas d'adjoindre à la Chancellerie fédérale, conformément à ce qui se passe partout à l'étranger, un service de presse dirigé par un ancien journaliste. Car c'est moins l'intérêt des journaux et de leurs correspondants qui est ici en jeu que la nécessité de ne pas désorienter sans cesse le public, la population suisse toute entière, le corps électoral lui-même, par des nouvelles contradictoires.

Autriche et Italie

Vienne, le 29 janvier.

La catastrophe dont l'Italie a été victime semble avoir des suites politiques déjà perceptibles aujourd'hui, et destinées sans doute à peser d'un poids lourd dans les relations futures de l'Autriche et du royaume allié.

Un très grand nombre d'Autrichiens n'ont vu dans cet événement funeste qu'une infortune immense s'abattant non sur un peuple étranger, mais sur l'humanité entière atteinte dans un des membres de la grande famille des peuples. Ceux-là ont accordé aux victimes toute la pitié de leur cœur avec l'offrande petite ou munificente que leur permettaient leurs moyens. Peut-être quelque pensée plus personnelle s'est-elle mêlée à ce sentiment de vaste solidarité humaine: celui-ci gardait l'inoubliable souvenir d'un beau voyage aux terres italiennes; celui-là rêvait des sites enchanteurs et du ciel bleu qu'il se promettait d'aller contempler un jour; un autre avait l'amour de la langue divine de l'Italie, de ses arts, de ses maîtres anciens. Tous ces mobiles sont délicats, généraux, touchants; l'acte qu'ils ont inspiré est digne du beau nom de bienfait, entendu dans toute l'ampleur de sa signification, c'est-à-dire que l'acte fait du bien aux affligés qu'il console et soulage, à son auteur anobli par l'exercice de la divine charité, aux témoins édifiés de ce bel exemple.

Malheureusement, il est très grand aussi le nombre des Autrichiens qui ont contemplé l'épouvantable désastre sans ressentir au cœur le coup qui frappait les premiers. Ceux-là se sont contentés d'évaluer la résultante effective du sinistre pour se demander: quel profit notre empire va-t-il pouvoir tirer de cette conjoncture imprévue?

C'est bien cette pensée qu'ont mise à découvert les commentaires de la plupart des journaux appartenant à ce qu'on appelle la grande presse: « Donnons à l'Italie pour qu'elle constate que nous savons donner; pour qu'elle comprenne de quel côté sont ses amis véritables; pour la forcer d'apprécier notre grandeur d'âme et de déclarer qu'entre nous et elle, les gentlemen, c'est nous! »

Tous ces considérants ont été exposés sous les formes les plus diverses et avec une insistance étrangement obstinée. Oui, la presse a fait appel au public; mais ils sont rares ceux de ces appels où l'on n'ait pas observé, se développant parallèlement, la préoccupation du calcul politique et celle du plaidoyer. On plaide en effet comme s'il y avait eu de puissantes résistances à vaincre, et c'était pour triompher de ces résistances qu'on faisait sentir le poids des raisons politiques. Plus de trente citations le prouveraient s'il y avait lieu.

A ces textes on pourrait ajouter ceux des six journaux qui, eux, n'ont pas craint de se heurter à l'indignation publique en usant de l'insulte et du sarcasme. Enfin, ce qui fut dit

avec circonspection par certains, avec brutalité par d'autres, s'est trouvé complété par les paroles d'un député, paroles prononcées à la face du Parlement: « Pas de faux sentimentalisme, a dit M. de Mühlwerth, fermons nos poches », et il n'a pas été rappelé à l'ordre!

Je sais bien que le tort des uns ne diminue pas le mérite des autres; mais il ne s'agit pas de mettre en balance les mérites et les torts: il s'agit simplement de constater les résultats du tort, et ces résultats sont mauvais. Avertis par les correspondants très vigilants de leurs journaux les Italiens ont eu connaissance des moindres injures, qui les ont mortifiés cruellement; ils auraient très certainement rendu l'argent si les deux gouvernements n'avaient employé beaucoup de zèle et d'habileté pour empêcher un si déplorable éclat.

Or voici venir l'affaire de la faculté de droit, juste au moment où les Italiens commençaient non pas à oublier — vous pouvez tenir pour certain qu'ils n'oublieront pas — mais à prendre leur part de cet épilogue de la catastrophe: un malheur n'arrive jamais seul.

M. d'Ehrenthal avait formellement promis à M. Tittoni que la faculté de droit italienne serait établie à Trieste, où les Italiens d'Autriche la désiraient, et où il était agréable à ceux du royaume qu'elle fût, parce que cette décision leur prouverait que le gouvernement de Vienne ne traitait plus leurs frères en ennemis. Cette promesse avait été faite au mois de septembre, quand M. d'Ehrenthal confia le secret de l'annexion à M. Tittoni: c'était une des compensations offertes par le ministre autrichien à l'Italie en échange de la passivité bienveillante qu'elle lui garantissait.

Or, la faculté ne sera pas établie à Trieste, mais à Vienne. Le ministère de l'intérieur a ses vues particulières sur Trieste; son rêve est d'y noyer peu à peu l'élément italien dans l'élément slovène et dans l'élément socialiste. On conçoit qu'obstacle la faculté eût opposé à ce projet de liquidation de l'italianisme triestin, car la faculté n'est que la première assise de l'Université qui se complètera un jour. D'autre part, le gouvernement est centralisateur; par raisons de centralisme viennois, il veut à Vienne cette faculté, et c'est ici qu'elle sera.

Comment se fait-il que la solution n'ait pas été notifiée plus tôt et qu'on ait laissé M. d'Ehrenthal promettre ce qu'on ne songeait pas à tenir? L'occasion de s'expliquer fut cependant fournie lors des troubles universitaires du mois de novembre. Mais alors on envisageait comme imminente une guerre contre la Turquie, la Serbie, le Monténégro et leurs alliés. L'Italie était plus que douteuse. Il fallait le ménager, et on le fit. Puis vint le tremblement de terre, conjoncture imprévue qui réduisit l'Italie à l'impuissance, puis l'accord avec les Turcs, qui rend la guerre peu vraisemblable. La situation générale étant ainsi transformée, le gouvernement constate l'opportunité du moment et promulgue ses résolutions, prises depuis longtemps. De là une irritation extrême en Italie: comme, à la suite du tremblement de terre, ces colères sont impuissantes, on les ignore, et voilà qui permet aux Italiens de vérifier une fois encore qu'un malheur n'arrive jamais seul.

Mais l'Autriche était hier entourée d'ennemis et seule, et elle l'a déjà oublié; si elle ne conçoit pas qu'une situation pareille ou pire puisse se représenter demain et qu'il ne serait pas indifférent pour elle d'avoir l'amitié ou l'hostilité des Italiens, c'est que la prévoyance de ses ministres est aussi courte que leur mémoire. Dieu veuille, en considération de la belle conduite d'un si grand nombre

de ses enfants, lui donner des ministres en qui le sens de l'équité consolide l'une et l'autre!

ACH. PLISTA. Rome, 31 janvier.

M. Giolitti vient d'arriver à Rome. On annonce pour demain ou mardi un conseil des ministres, qui devra s'occuper de la question de l'université italienne à Vienne.

Dans les milieux politiques on dit que l'ambassadeur d'Autriche à Rome, dans une récente entrevue avec M. Tittoni, ministre des affaires étrangères, aurait expliqué au ministre les raisons de la mesure proposée par son gouvernement relatives à la faculté de Vienne.

On croit que le gouvernement italien proposera une discussion immédiate à la Chambre des interpellations déposées à ce sujet.

Comment opère le Comité national italien

Rome, le 28 janvier.

Je vous ai plus d'une fois signalé l'habileté extrême avec laquelle les hommes du bloc italien pratiquent la politique de pénétration: ils ne négligent aucune occasion pour gouverner effectivement le pays avant de le gouverner officiellement. En voici un nouvel exemple, et c'est le « comité national » de secours aux sinistrés qui l'a fourni, en se donnant pour président M. Nathan.

Il n'est pas nécessaire, n'est-ce pas, de vous présenter M. Nathan, l'ex-grand-maître de la maçonnerie italienne, l'âme du bloc italien.

On avait bien remarqué que ledit comité était composé d'assez étrange façon; certains noms y sautaient aux yeux, dont le socialisme et le maçonnisme étaient éclatants. Mais quoi! est-ce qu'un comité national ne doit pas s'ouvrir largement aux représentants de la presse! Et la presse, dans sa plus grande partie, est aux mains de ceux qui préparent le triomphe du bloc... C'est comme président de l'Association de la presse que le républicain Barzilai est entré dans le comité, comme directeur de l'Avanti! que le leader socialiste Bissolati y a été appelé. J'en passe et des meilleurs, car ces deux noms suffisent. Il allait de soi que M. Nathan, maire de Rome, ne resterait pas à la porte...

Aussi longtemps, d'ailleurs, que la souscription nationale italienne s'ouvrit à la multitude des dons internationaux, le comité se couvrit d'une neutralité prudente. Maintenant que cette souscription est moralement close, et qu'il s'agit de l'utiliser, on jette le masque. Le général Gollio, président de parade, démissionne, et M. Nathan prend le gouvernement.

Par une coïncidence curieuse, les divers comités de dames qui gravitent autour du comité officiel, « Croix rouge italienne » en tête, se réunissent sous une présidence unique: cette présidente est cette comtesse Spalletti qui détermina si habilement le vote du congrès féministe de Rome contre l'enseignement religieux dans les écoles primaires.

Incidents curieux?... Anomalies et jeux du hasard?... Non, c'est une méthode qui s'établit; c'est une politique qui se révèle. Et peut-être assistera-t-on à une répétition de ce que sera, sous le haut patronage du roi, la politique italienne de demain.

Mais on devine les conséquences immédiates. En voici une qui mérite d'être précisée. Les décrets ministériels attribuent au comité national une véritable tutelle sur les enfants mineurs que la catastrophe a rendus orphelins: ils déclarent que la protection et la tutelle des mineurs abandonnés demeurent confiées à l'œuvre nationale de patronage Regina Elena, et qu'il appartient à cette œuvre de recueillir, d'identifier et de placer les orphelins, comme aussi de reprendre ces orphelins aux instituteurs qui les gardent ou bien de prescrire à ceux qui les ont recueillis les conditions qu'elles jugera convenables.

Munis de ces pleins pouvoirs, les inspirateurs de cette œuvre nationale, étroitement unis au comité national, ont adopté ce mot d'ordre : ne confier d'orphelins ni aux prêtres, ni aux religieux, ni aux religieuses. Que le lecteur veuille bien prendre ces expressions dans toute leur force : nous ne supposons pas, nous ne conjecturons pas, nous n'induisons pas : nous affirmions que ce mot d'ordre est sorti effectivement des conciliabules où les frères et amis préparaient le travail du comité national.

Le comité national ne renonce pas à la partie cependant. Quand Mgr Cottafavi a voulu recueillir à Catane les orphelins dont le comité de patronage catholique se chargera sous l'égide du Pape, il s'est heurté à l'opposition systématique du préfet. Celui-ci a dû céder aux énergiques protestations de Mgr Cottafavi — et aussi à des injonctions venues de haut. Mais déjà un navire emportait à Florence soixante malheureux orphelins que les vaudis arracheront au catholicisme : chaudement recommandés par le « comité national » ces sectaires ont vu toutes les portes s'ouvrir devant eux. « Vous voulez qu'on vous confie des petits catholiques pour les élever dans une autre confession ? Choisissez, vous êtes les maîtres céans... — Mais vous, Mgr Cottafavi, vous prétendez les instruire de la religion dans laquelle leurs infortunés parents les auraient élevés ? Avez-vous l'autorisation du comité national ? La permission de M. Nathan ? Ou l'estampille de M. Spalletti ? Sinon, passez votre chemin : nous n'avons pas le droit de vous confier aucun orphelin !... »

Telle est l'insupportable tyrannie qu'entreprend d'exercer un « comité national », armé des quinze à vingt millions que lui ont versés la charité italienne et la charité internationale. L'abus de confiance n'est-il pas deux fois énorme ? Il suffit, ce semble, de poser la question.

Le désastre italien

Les ruines de Messine
Du correspondant du *Corriere della Sera* :
Les ruines ont une façon brutale et claire de raconter la vie, les habitudes, les passions d'un habitant enseveli sous leurs débris. Chaque maison, en tombant, a dévoilé tous ses secrets. Ce sont des lettres, des livres, des images, des objets, des vêtements qui racontent des vies entières, qui les exposent toutes nues, comme les cadavres qu'on retrouve. Parmi les papiers qui pourrissent, éparpillés çà et là, nombreuses sont les cartes de nœud et, des dernières arrivées dans les familles, remplies d'expressions affectueuses, qui souhaitent une vie longue et heureuse. Les lettres restées suspendues, débordent de

lettres jetées quelques heures avant la catastrophe. C'était l'époque où, de ville à ville, les souhaits partent en foule, l'époque où les souvenirs se réveillent et s'appellent. Un grand désir nous vient de prendre ces messages, qui renferment les dernières volontés d'une foule disparue, ses dernières volontés et ses suprêmes adieux, et de les envoyer à leur destination.

Souvent on rencontre des cartes à jouer : au moment de la catastrophe, elles ont dû rester en l'air, papillonnant dans l'obscurité et la poussière. Elles disent la paix intime de la dernière veille ; elles évoquent les familles joyeusement réunies sous la lampe et jouant les traditionnelles parties de solitaire de N. C. Au sommet d'un monceau de ruines, il y a presque toujours un objet intact, mis là par le hasard comme une effigie. Tantôt c'est un chapeau de dame, tantôt un soulier, ailleurs un beau polichinelle neuf resté intact, ailleurs encore une copie-lettre. Sur les restes d'un édifice qui ne paraît pas seulement tombé, mais broyé, il y a une grande peinture à l'huile représentant le Printemps dans un cadre doré. Au sommet des décombres d'une maison, se détache le cadran d'une horloge qui marque 5 h. 20, l'heure où le cœur de Messine a cessé de battre.

Des pianos presque intacts, en des positions étranges, présentent leur clavier ouvert. Ce matin, au milieu des ruines dévalant de la place du Dôme, un officier, qui est musicien, a laté courir quelques accords sur l'un d'eux, mais il s'est arrêté aussitôt, comme pris d'un sentiment de frayeur. L'instrument avait réveillé dans les débris de la cathédrale des échos inattendus. On aurait dit une voix inconnue, pleine d'accents douloureux, qui peut-être n'étaient que dans notre cœur.

Dans ce royaume de la mort, toute musique semble une profanation ; le silence est sacré ; on se sent incapable de chanter ou de pousser un cri. On parle à voix basse comme dans un immense cimetière, comme si on craignait de réveiller tout ce qui dort, toutes ces choses qui dorment un éternel sommeil. Les soldats, qui sont jeunes et qui ont l'heureuse insouciance de la jeunesse, se sont habitués à la déolation comme à un état de fait, ils ne s'habituaient à la guerre ; et pourtant dans leurs campements, on n'entend jamais ce qui est si commun et si caractéristique parmi nos troupes, c'est-à-dire le chant, qui est presque un besoin pour le soldat. Là il n'existe pas. Aucun ordre ne le défend, mais un sentiment inconscient le retient sur leurs lèvres.

Maintenant les soldats commencent à partir. Ils remplissent des trains entiers, destination de Catane ou de Palerme. Quand ces convois ont laissé la gare de Messine et qu'ils s'enfoncent dans les campagnes vertes, alors seulement le chant éclate de toutes ces poitrines en chœurs formidables, violents. C'est l'hymne joyeux de la vie.

La construction des baraques
L'ingénieur Simonetti, à qui le gouvernement a confié le soin de la construction des baraques, déclare qu'il aura besoin de 100,000 m³ de bois et de 500,000 m³ de tuiles et de toile cirée. Tous ces matériaux devront être transportés de régions lointaines, par terre et par eau ; il faudra par conséquent beaucoup de temps pour construire un abri à tous les survivants. Le travail est commencé et la plus grande partie de la population est déjà provisoirement à couvert. A Messine et à Reggio, on construira de véritables villages de baraques, par groupe de dix avec une petite cour au milieu. Chaque baraque pourra contenir six à sept personnes.

Il en faudra 4 à 500 à Messine et 2 à 300 à Reggio.
L'ingénieur Simonetti prévoit de grandes difficultés du côté de la main d'œuvre. Le problème ne pourra être résolu que par le moyen de grandes sociétés coopératives.
En attendant, le réveil commercial s'accentue à Messine. Un industriel, vient de demander un vaste lot de terrain pour y élever tout de suite une fabrique de tissus qui occupait 400 ouvriers avant la catastrophe.

Pour l'histoire de Messine
Le député Micheli, toujours fécond en généreuses initiatives, vient de lancer une circulaire dans le but de reconstituer la bibliothèque de la ville détruite. Quand Messine sera rebâtie, elle écrira l'histoire de ses jours tragiques qu'elle vient de vivre. Mais pour cette histoire, il faut des documents. Voilà pourquoi le député Micheli prie le public italien de lui envoyer tout ce qui pourra contribuer à garder le souvenir de la catastrophe : photographies, cartes illustrées, lithographies de tout genre, circulaires, manifestes, journaux et surtout la collection du mois de janvier des journaux quotidiens.
M. Micheli a déjà commencé cette bibliothèque par la collection des proclamations qu'il a envoyées à la presse et des premiers numéros du journal local qu'il a publié à Messine.

LES TREMBLEMENTS DE TERRE

Dans la nuit de samedi on a ressenti une forte secousse de tremblement de terre à Messine. Samedi matin, à 6 h. 15, une secousse plus forte, accompagnée de bourdonnements, a été ressentie. Elle a causé une alarme dans la population. Quatre murs se sont écroulés. Le temps est pluvieux.
La secousse de tremblement de terre a été ressentie aussi samedi matin à Palmi (Calabr.)
Samedi soir, à 10 h., il y a eu un nouveau tremblement de terre à Messine. La secousse a été forte ; elle a fait tomber quelques murs. Une panique s'est produite. D'autres secousses encore ont été enregistrées dans la nuit.
On commence à démolir les murs qui menacent ruine.

Samedi matin, on ne savait rien à Madrid et les journaux ne publient aucune information au sujet d'un prétendu tremblement de terre qui se serait produit dans le Sud de l'Espagne et d'un raz de marée qui aurait inondé Barcelone. La nouvelle est absolument inexacte.
Les communications sont normales avec le sud de l'Espagne et avec Barcelone.

Une expédition française au Tonkin

Lors de la pacification définitive du Tonkin il fut jugé préférable, plutôt que de poursuivre leur extermination, d'attirer avec un certain nombre de chefs de bandes, pirates qui s'étaient taillés dans certaines régions de véritables domaines féodaux, à condition qu'ils possèdent les armes. On leur garantissait, en retour, la propriété de leurs terres et une certaine sorte d'autorité sur ce qu'on pourrait appeler leurs vassaux, et dans certains cas ils devaient recevoir une pension. De ce nombre était De Tham, établi dans la région riche bien que montagneuse du Yen-Té, qui avait recommencé ses pirateries.
Une expédition militaire a été décidée contre lui. Elle a commencé le 29 janvier. Un premier engagement a eu lieu à

Ambong, sur la concession de Phong-Phuong. Les partisans du Dé-Tham ont battu en retraite, ayant plusieurs tués et de nombreux blessés.

EN PERSE
Le correspondant du *Novosti Vremia* à Téhéran télégraphie que, en l'absence d'instructions de leur gouvernement, les représentants de l'Angleterre et de la Russie sont dans l'impossibilité d'user de leur influence sur le shah. Leur action a pour effet de lier les mains du nouveau ministre des affaires étrangères qui a offert sa démission au souverain qui ne l'a pas acceptée.
Selon le correspondant du *Rouss*, les troupes qui assiégeaient Tabriz ont été battues par les troupes gouvernementales. Tabriz est de nouveau libre.

Suicide d'un haut fonctionnaire français
M. Bonhoure, gouverneur de la Cochinchine, a été trouvé mort dans son lit, le crâne troué d'une balle. L'enquête immédiate à laquelle on s'est livré ainsi que l'autopsie ne permettent pas de douter qu'il s'agisse en l'espèce d'un suicide, explicable par l'état de névrosisme aigu dont M. Bonhoure souffrait depuis quelques mois.

Cuba libre
Le président Gomez a constitué son premier ministère, qui est ainsi composé : Affaires étrangères, M. Justo Garcia Velez ; justice, M. Octavio Divino ; intérieur, M. Nicolas Alberdi ; finances, M. Marcelino Diaz de Villegas ; travaux publics, M. Benito Laguna ; agriculture, industrie et commerce, M. Ortelio Foyo ; instruction publique, M. Ramon Maza ; hygiène, M. Matias Duque ; sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Ramon Z. de Estenoz.
Le président Roosevelt a adressé au président et au congrès de la République de Cuba, à l'occasion de l'installation des nouveaux pouvoirs autonomes, un message où après avoir assuré Cuba libre de l'amitié et du bon vouloir des Etats-Unis, il exprime son espoir dans la stabilité et le succès du nouveau gouvernement.

Nouvelles diverses

Le *Journal Officiel* français publie que M. Bonnardet, conseiller d'ambassade à Berne, est nommé ministre plénipotentiaire à la Havane. M. Chevandier de Valreire, secrétaire d'ambassade au Caire, est nommé à Berne.
On annonce de Paris la mort de Mme la comtesse Ferdinand de Lesseps, femme du célèbre ingénieur qui a percé l'isthme de Suez, décédée à l'âge de cinquante et un ans. Mme de Lesseps, qui se maria toute jeune, eut douze enfants.
Le cuirassé américain *Georgia* battant pavillon du contre-amiral Wainwright est arrivé en rade de Tanger samedi, accompagné du *Nebraska*. Le reste de l'escadre américaine est attendu.
Selon le *Giornale d'Italia*, la reine Marguerite d'Italie serait sur le point d'entreprendre au Japon un voyage de plusieurs mois.
On donne comme probable la nomination de l'amiral Ferreira do Amaral, ex-président du conseil portugais comme ministre à Paris.
On mande de Saint-Petersbourg à l'agence Havas qu'à la suite des révélations d'un agent russe de Paris, des arrestations de hauts fonctionnaires seraient imminentes.
Le *Giornale d'Italia* annonce la découverte d'un tableau inconnu de Léonard de Vinci, un portrait de Cecilia Gallerani. Il a été acheté à Varese (Lombardie) chez un brocanteur pour quelques francs.
Lord Dalmeny, fils aîné de lord Rosebery et membre libéral du Parlement anglais, vient d'annoncer qu'il ne se représenterait pas lors des prochaines élections.

parce qu'il ne peut plus soutenir le gouvernement actuel, trop avancé pour lui.
— Des soldats turcs mutins, qui réclament le paiement de l'arriéré de leur solde, occupent depuis sept jours la mosquée du Prophète à Médina (Arabie).

Echos de partout

A LA NOUVELLE D'UNE CATASTROPHE
Il est triste de penser que notre compassion, au récit d'une catastrophe, vient bien plus de notre peur à l'idée que nous aurions pu en être victime que de notre douleur du sort qui a atteint les autres. Tant il est vrai que c'est nous que nous aimons dans les autres.
La preuve en est facile à faire. Lorsqu'on apprend, à Fribourg, la destruction de Messine et de Reggio, nous avons entendu beaucoup de gens s'exprimer ainsi : « S'il y avait un tremblement de terre chez nous ! Si la tour de Saint-Nicolas s'abaissait ! Si le Pont Suspendu rompait ses câbles ! Et là-dessus, c'étaient des projets de préservation ou de suite qui s'échafaudaient.
Mais cet égocisme inconscient n'est rien en comparaison de celui qui s'affirme dans les colonnes d'un journal de Bruxelles, *l'Etoile belge*, à propos des souscriptions pour les sinistrés.
On y lit :
« La famille B., en mémoire des belles années passées en Italie, 5 fr. X. Pour que mes vœux se réalisent, 5 fr. X. Les vœux se réalisent ainsi, tous aussi franchement qu'égoïstes. Edith, un lecteur, dégoûté de cette plainte, a envoyé 20 fr. avec le mot suivant auquel nous applaudissons : « En témoignage de sincère compassion pour les sinistrés, et non dans l'espoir que des souscriptions égoïstes se réalisent à mon avantage. »
Le directeur de l'Opéra de Paris à un abonné :
— Jouer Guillaume Tell ! Vous n'y pensez pas : au prix où sont les pommes à cette saison !

Confédération

L'initiative de Zurich.
Réuni sous la présidence de M. le conseiller national Scherrer-Fullemann, le comité central pour le lancement de l'initiative en faveur de la représentation proportionnelle a désigné comme président M. Scherrer-Fullemann et a constitué un comité d'action de neuf membres, composé de MM. Scherrer-Fullemann (Soleil-Gall), Dr Studer (Winterthur), rédacteur Baumburger (Zurich), professeur Sijler (Zurich), conseiller municipal Dr K. von (Zurich), Dr Scheller (Zurich), H. Reimer, député au Grand Conseil (Unter), professeur Dr Schenk (Winterthur) et rédacteur Vogel (Welfliden).
Le dernier délai pour la remise des signatures a été fixé au 31 mai.
Les listes devront être envoyées à Winterthur.
Le comité central a été complété. Il compte maintenant 273 membres. Après la séance du comité a eu lieu une séance constitutive du comité d'action, qui a nommé comme président M. Scherrer-Fullemann. Ce comité a pris diverses décisions relatives à l'organisation de la campagne.
Exposition nationale suisse.
Répondant à la lettre du gouvernement bernois, par laquelle Berne se met sur les rangs pour organiser la troisième exposition nationale suisse, en 1913, le Conseil fédéral déclare qu'il est d'accord avec ce projet, sous réserve de l'allocation par les Chambres fédérales du subside prévu.
Le Conseil fédéral invite le Conseil d'Etat de Berne à faire lui-même les démarches nécessaires en vue de la for-

mation de la grande commission de l'exposition.
Le Conseil fédéral désignera ultérieurement ses délégués.

Tir fédéral de 1910.
Dans la séance de samedi du grand Comité d'organisation du Tir fédéral de 1910, il a été décidé que l'ouverture officielle de la fête et la réception de la bannière fédérale auront lieu le samedi 16 juillet. L'ouverture du tir est fixée au dimanche 17 juillet.
Le capital de garantie, d'environ 120 000 fr., sera fourni en principe par les Sociétés de tir de la ville. La cantine de fête sera érigée sur la place d'exercices du Baudenfeld ; les cibles et le stand seront installés sur la plaine du Wackerdorf.

La loi sur les denrées alimentaires.
Le Conseil fédéral a fixé au 1^{er} juillet 1909 l'entrée en vigueur de cette loi. Tous les règlements et ordonnances adoptés pour l'inspection de la loi sur le commerce des denrées alimentaires et l'instruction pour les inspecteurs de viandes, entreront en vigueur le 1^{er} juillet 1909.

Cantons

BERNE
La votation d'hier.
Dans la votation cantonale de dimanche, la participation au scrutin a été extraordinairement faible. 22 % seulement des électeurs se sont rendus aux urnes. Les trois projets de loi sont acceptés, celui du notariat par 19948 oui contre 10379 non ; celui sur les écoles techniques par 21604 oui contre 12609 non.
Dans l'élection d'un membre du Conseil exécutif, en remplacement de feu M. Rittschard, M. Lohner, conseiller national, a été élu sans opposition par 24 879 voix.

BALE-VILLE
La lutte contre l'immoralité.
Le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil un projet d'article pénal renforçant les prescriptions en vigueur, au sujet de la répression de la pornographie.

TESSIN
Les prochaines élections.
Voici les listes définitives de candidatures :
Liste du bloc : MM. Borella, Gabuzzi, Garbani et Donati.
Liste conservatrice : MM. Pagnamenta, Cattori, rédacteur de *Popolo e Liberté*, Terchini.
Candidat conservateur-libéral : M. Rossi, rédacteur du *Corriere*.

VALAIS
Enseignement.
Jeudi, 21 janvier, a eu lieu, à l'hôtel du gouvernement, sous la présidence de M. Burgener, chef du Département de l'instruction publique, la conférence annuelle des inspecteurs scolaires. Les questions suivantes y ont été traitées : 1^o examens de recensement : moyens d'en améliorer les résultats ; 2^o épargne scolaire : moyens de propagande ; 3^o projet de loi concernant le traitement du personnel enseignant primaire ; 4^o exposition industrielle cantonale 1909 (section instruction publique) ; 5^o conférence générale des instituteurs valaisans.

NEUCHÂTEL
Banque cantonale.
Le compte de profits et pertes de la Banque cantonale neuchâteloise bouclé pour 1908 par un solde actif de 942,119 fr. 32 dont il est réparti, entre autres, à l'Etat 385,000 francs comme intérêt du capital de dotation et 207,000 fr. comme part de bénéfice, et au fonds de réserve 120,750 fr.

Fumées de gloire

Par Jeanne DE COULOMB

Mais Maud ne voulait pas avoir pitié : elle se raidissait contre sa propre faiblesse... Non, non ! Plus de capitulations honteuses !... Céder, en une pareille minute, c'était mourir de ses propres mains la gloire ou la retenait prisonnière !...
Elle secoua l'étreinte de sa belle-mère et sortit comme une folle de la chambre. Quand elle fut chère elle, elle se barricada et, hors d'haleine, autant de sa fuite que de l'effort qu'elle venait de faire, elle tomba haletante sur le sofa.
Elle avait conscience d'avoir brulé ses vaisseaux pour s'interdire un retour en arrière, mais c'était tout ?
Qu'advierait-il de son coup de tête ? Quelle décision prendrait-elle par la suite ?
Elle n'en savait rien encore.
Tous les pas qui traversaient le vestibule lui donnaient des battements de cœur : Yvon venait-il ? Devrait-elle subir un nouvel assaut ?
Elle écoutait... Les pas allaient plus loin...
Des portes s'ouvraient et se refermaient...
On ne se préoccupait point de la révoltée... Sans doute, on la laissait

bouder dans un coin, comme un enfant volontaire !
Cette idée exaspéra la jeune femme... Elle eût voulu qu'on la suppliât encore !
A six heures, Coréentine heurta à la porte.
— Madame, la soupe est sur la table ; tout le monde est dans la salle à manger.
Au manoir, on conservait la vieille habitude provinciale du dîner de bonne heure. Maud l'avait râlée sans pouvoir la déraciner.
D'une voix brève, elle répondit :
— Qu'on ne m'attende point ! J'ai la migraine ! Je vais me coucher !
— Madame veut-elle que je lui apporte une tasse de thé ?
— C'est inutile !... Je ne veux rien... Qu'on me laisse tranquille !...
Les souliers ferrés de la nourrice s'éloignèrent et, de nouveau, autour de Maud, le silence régna.
Une nouvelle idée s'imposait maintenant à elle.
Ce soir-là, elle avait évité de se retrouver en face de son mari et de ses beaux-parents ; mais elle ne pouvait rester toujours sequestérée : le lendemain, elle devrait reparaitre, reprendre sa place à la table de famille, dire des choses banales... Était-ce possible, après les paroles irréparables qu'elle avait prononcées ?
En admettant qu'Yvon consentit à les oublier, elle ne pourrait agir de même ; elle conserverait toujours sur les lèvres la brûlure des mots cruels !
Et alors que faire, que décider ?... Tout à coup, elle se leva :
— Je n'ai qu'à partir, dit-elle à voix basse. Sylvère me conseillera... Je trou-

verai bien le moyen de gagner ma vie... Tout, plutôt que ce sacrifice !...
Elle alla à son secrétaire prit une liasse de billets, les revenus de sa petite dot pendant une année, que son mari lui avait comptés, la veille ; puis elle ouvrit un coffret, choisit, parmi des éternités, des modestes bijoux de jeune fille et enleva de son doigt la bague des fiançailles qu'Yvon lui avait offerte à St-Guénolé, un jour que la mer déferlait doucement.
Elle se coiffa d'un canotier, qu'elle enveloppa d'un épais voile de gaze, jeta un collet sur ses épaules et se regarda alors dans la glace.
Ses yeux l'impressionnèrent... Ils avaient la fixité d'un regard de folle.
Vite, elle se détourna et gagna la porte... Le vestibule était désert. Elle se préparait à le traverser en courant, comme une voleuse qui s'enfuit, son coup fait, lorsqu'elle entendit une petite plainte s'échapper de la chambre de sa fille.
Instinctivement, elle s'arrêta et prêta l'oreille : Viviane appelait d'une voix faible, coupée de sanglots :
— Titine ! Titine !
Donc, Maud entra ; l'enfant était seule, dans la chambre éclairée d'une lampe voilée. Le père et les grands-parents étaient à dîner et Coréentine avait dit, sans doute, quitter un moment sa nourrissonne pour aller chercher, à la cuisine, une tasse de lait ou de tisane.
La mère se glissa vers le lit et s'assit sur le siège bas où, quelques heures auparavant, Yvon s'était écroulé, à bout de forces.
— Viviane, mon petit chat, ne pleure plus, je suis là !
Elle essayait en même temps de l'en-

tourner des bras ; la fillette la repoussa...
— Quand les petits souffrent, ils appellent en général leur mère ; mais si une autre femme a tenu auprès d'eux la place de celle-ci, c'est cette autre qu'ils réclament.
Coréentine avait nourri Viviane de son lait ; elle avait guidé ses premiers pas ; à toute heure du jour et de la nuit, elle avait penché sur son berceau son rude visage ; elle s'était dévouée enfin corps et âme, et ce dévouement de toutes les minutes lui avait donné la première place dans le cœur de l'infortunée...
— Titine ! répéta Viviane, avec l'obstination féroce des bébés malades, Titine ! Je veux Titine !
— Je vais la chercher, mais embrasse-moi d'abord !...
A ce moment, Maud sentait en elle comme un sentiment nouveau qui s'éveillait, bien faible encore... On eût dit que quelque chose, elle ne savait quoi, essayait de faire vibrer une corde atrophiée de son cœur. Si elle avait senti les petits bras autour de son cou, les lèvres brûlantes sur sa joue, si le doux nom de maman avait échappé à l'enfant, peut-être n'aurait-elle pas eu le courage de partir ; mais Viviane répéta son refrain obstiné :
— Titine ! Je veux Titine !
Elle essaya de l'embrasser. La petite la repoussa encore...
— Non, pas toi !... Titine... Mochante, maman !
C'en était trop ! Maud se leva toute chancelante. Il lui semblait que sa fille elle-même, dans ses balbutiements inconscients, la chassait de la maison.
Elle jeta un dernier regard à cette chambre où elle n'avait pas su enfermer

son bonheur. Ses yeux elleurent le crucifix d'ivoire suspendu à la flèche du lit, auquel Viviane, à son réveil, envoyait des baisers ; mais ils ne s'y arrêtaient point.
Son cœur était fermé... Il refusait de s'ouvrir à toute émotion extérieure...
Elle sortit alors de la chambre sur la pointe des pieds. Dans le vestibule, la plainte sourde de l'enfant parvint encore jusqu'à elle :
— Titine ! Je veux Titine !
Si seulement le mot désiré s'était échappé des petites lèvres desséchées : Maman, je veux maman ! Elle serait revenue sur ses pas !...
Mais Viviane ne l'appela point, et, jugée par sa fille, la mère ouvrit sans bruit la porte qui donnait sur le parloir.
Une rafale la cogna au visage. L'orage, qui avait menacé toute la journée, se déchaîna maintenant ; du côté de la mer, les éclairs incendiaient le ciel et la cime des arbres se ployait avec des gémissements d'être qui souffrent.
Maud eut une courte hésitation avant de se lancer au plus fort de la tourmente ; tout à coup elle se décida, et ferma doucement la porte derrière elle.
Garo était couché sur le perron ; il la flaira, sans quitter de carences suivant son habitude, et, voyant qu'elle prenait l'avenue, il la suivit, une façon à lui de rendre hommage à celle dont il reconnaissait la qualité de maîtresse du logis.
Maud courait presque ; les feuilles mortes, tourbillonnant, lui fouettaient le visage ; des épines accrochaient ses jupes, déchiraient ses mains... Elle n'en avait cure ! Il lui semblait qu'elle ne sentait rien, qu'une force aveugle la poussait en avant vers sa destinée, un in-

connu très trouble qui, tout à la fois, l'attirait et l'épouvantait !...
A ce moment-là, elle ne réfléchissait pas plus que le boulet qui décrit sa parabole dans l'espace... Son âme, déshabillée de la prière, de ces élan vers Dieu qui, d'un grand coup d'aile, nous font monter au-dessus des hautes de la terre, se laissait entraîner par le corps dans une nuit presque aussi complète que celle qui s'étendait sur la campagne environnante.
(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

EN PASSANT, par Y. d'Ené. Un vol. in 12. Prix : 2 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6^e).
Sous ce titre modeste, nous retrouvons la plume alerte, vaillante, si connue et si française d'un inimitable ami de la jeunesse.
Dans ces pages sont réunies, sous forme de *Nouvelles*, une foule d'aperçus rares et saisissants sur les grands problèmes de l'heure actuelle, sur les questions politiques, religieuses et morales qui passionnent notre temps ; sur les mœurs de notre société moderne, sur tout ce qui peut intéresser les petits et les grands, les humbles et les puissants.
La clarté, la logique, le bon sens, l'information précise, l'argumentation irréfutable font de chacune de ces *Nouvelles*, une page de vie lumineuse et vraie, simple et attrayante.

Occasion unique pour acheter de la bonne marchandise au prix exceptionnellement bon marché.

Quelques exemples de notre

LIQUIDATION

partielle

Chacun, dans son propre intérêt, devrait au moins regarder les articles que nous liquidons. Personne n'est obligé d'acheter.

Lingerie

- Linge nid-abeille, 41/90 cm., cédé à 1.95 la 1/2 douzaine.
- Linge nid-abeille, 1^{re} qualité, 55/100 cm., cédé à 3.— la 1/2 douzaine.
- Linge nid-abeille, qual. supérieure, 60/100 cm., cédé à 4.95 la 1/2 douz.
- Linge de cuisine □, mi-fil, 70/70 cm., cédé à 2.50 la 1/2 douzaine.
- Linge de cuisine □, pur fil, 75/75 cm., cédé à 3.75 la 1/2 douzaine.
- Serviettes de table, bonne qualité, 60/60 cm., cédé à 2.95 la 1/2 douzaine.
- Serviettes de table, damassé, 65/65 cm., cédé à 3.50 la 1/2 douzaine.
- Taies d'oreillers 75/75 cm., gros feston sur 4 côtés, cédé à 1.85 pièce.

Sous-tailles pour dames

- Sous-tailles, bonne toile, garnies de jolis festons, cédées à 1.10
- Sous-tailles, toile madapolame, garnies de larges broderies, cédées à 1.75
- Sous-tailles, toile batiste, large empiècement broderie, cédé à 2.25

Chemises pour dames

- Fermées devant, garnies de jolis festons, bonne toile, au lieu de 2.45, cédé 1.95
- Fermées épaule, 1^{re} qualité, toile avec encolure carrée et garnies de jolis festons, au lieu de 2.95, cédées à 2.45
- Fermées épaule, madapolame, avec empiècement, véritable madère, au lieu de 3.75, cédées à 2.95

Langes

- Très bonne qualité, en rose bordure blanche, au lieu de 1.25, cédé à 0.95
- Lange blanc, avec bordure rose, au lieu de 1.75, cédé à 1.45
- Lange blanc, festonné qualité supérieure, au lieu de 2.50, cédé à 1.95

Tabliers

- Tablier ménage, cotonne unie et rayée, 110 cm. de large avec poche, au lieu de 1.45, cédé à 1.25
- Tablier ménage, 120 cm. de large, en 1^{re} qualité, cotonne, avec poche, au lieu de 1.75, cédé à 1.45
- Un lot de ca 100 pièces, tablier fantaisie, comme valeur jusqu'à 1.95, cédé à la pièce 0.75
- Un lot ca 50 pièces, tabliers fantaisie, blancs, valeur jusqu'à 2.25, cédé à la pièce 1.25

Jupons

- Jupon molleton, rayé festonné, 2.25, cédé à 1.75
- Jupon molleton rose, uni, festonné, 2.75, cédé à 1.95
- Jupon molleton 1^{re} qualité, festonné, 3.45, cédé à 2.75

Cols pour messieurs

- Col droit « Douglas » pur fil, quadruple, cédé à 1.80 1/4 de douzaine.
- Col droit « Kainz » pur fil quadruple, cédé à 1.70 1/4 de douzaine.
- Col droit « Kainz » II très bonne qualité, cédé à 1.40 1/4 de douzaine.
- Col double « Fribourg » très bonne qualité, cédé à 1.80 1/4 de douzaine.
- Col double « Lucerne » très bonne qualité, cédé à 2.15 1/4 de douzaine.
- Col double « Lugano » très bonne qualité, cédé à 1.80 1/4 de douzaine.

- ## Toile
- Toile blanche pour chemise, cédée à 0.42
 - Toile fine, très bonne qualité, cédée à 0.58
 - Madapolame 1^{re} qualité, cédé à 0.78
 - Toile pour drap de lit, très bonne qualité, 170 cm. de large, cédée à 1.25
 - Toile pour drap de lit — imitation fil — au lieu de 2.10, cédée à 1.75
 - Toile écrue pour drap de lit, 175 cm. de large, au lieu de 1.45, cédée à 1.—
 - Bazin, 135 cm. de large, cédé à 1.25
 - Bazin, 150 cm. de large, cédé à 1.45
 - Bazin, 80 cm. de large, cédé à 0.68

Ca 50 pièces chemises blanches, avec et sans col, pour messieurs, cédées à 1.95 la pièce. Les chemises sont défraîchies.

Ceintures pour dames

- Ceintures confectionnées, en soie coul., cédées à 0.95
- Ceintures élastiques, en noir, avec une très jolie boucle, au lieu de 1.95, cédées à 1.45
- Ceintures fantaisie, genre japonais, valeur jusqu'à 4.50, cédées à 1.95
- Ceintures élastiques, en noir, blanc et couleurs, 1^{re} qualité, avec une très jolie boucle, au lieu de 2.45, cédées à 1.05
- Lavallières pour chapeaux, au lieu de 1.95, cédées à 1.—

SOIERIES

- Taffetas, très bonne qualité et toutes les nuances, au lieu de 2.85, 1.95 cédé à le mètre
- Messaline, très brillante, très souple et très bonne qualité, beaucoup de teintes, cédée à le mètre 2.25
- Soie fantaisie, écossaise, rayé et damassé à peu près 20 dessins, valeur jusqu'à 3.60, cédée à le mètre 1.50

Blouses mi-confectionnées de Saint-Gall

- Blouses mi-confectionnées, en batiste la pièce 1.25
- Blouses mi-confectionnées, cachemire la pièce 4.95
- Blouses mi-confectionnées, soie la pièce 7.50

Pharmacies d'office

MAIRIE 2 FÉVRIER
Pharmacie G. Lapp, Place St-Nicolas.
Pharmacie Wulleret, rue de Romont.

Les pharmacies qui ne sont pas d'office les jours fériés sont fermées de midi au lendemain matin.

VENTE

aux enchères publiques

L'administration de la faillite Fasel-Dougoud et Co exposera en vente, aux enchères publiques, le mercredi 3 février, dès 9 h. du matin, au 1^{er} étage de la scierie de la Vignettaz, une très grande quantité de marchandises dont une partie entièrement neuves, consistant en établis de menuisiers, rabots, soies, tabourets, buffets, presses en bois, compas, étaux, pelles, pioches, haches, cordes, ciseaux, marneaux, équerres, perceurs, limes, lames circulaires, paquets de clous, chaînes, pièces fichées, ferroments, serrures, charnières, outils de forge, coffre fort, pupitre, layette, etc., etc. de même qu'une certaine quantité de bois de menuiserie. 575

La commission de liquidation.

Vente juridique

L'office des poursuites de la Sarine vendra, à tout prix, le 4 février prochain, dès 2 h. de l'après-midi, au domicile d'Anna Rody, forestier, rue des Forgerons, à Fribourg, des marchandises consistant en épicerie et verres de lampes, grâises pour chaussures, pétrole, vinaigre, etc., etc. 571

Fribourg, le 29 janvier 1900.

café-restaurant

en ville. Peu d'argent comptant. S'adresser, sous H441 F, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Fribourg.

La consolation

des maladroits c'est qu'avec un peu de Secotine ils réparent tout ce qu'ils ont cassé. (Exigez le tube avec banderole tricolore). H 492 X 584

MISES PUBLIQUES

Pour cause de cessation de bail, on vendra, devant la ferme des frères Curty, à Courpillens, le 4 février, à 9 heures du matin : 1 cheval, 3 vaches, dont 1 prête au veau, 2 génisses portantes, 1 génisse de 14 mois, 1 veau de 2 1/2 mois, 4 porcs à l'engrais, 3 truies portantes, un bon chien de garde, 3 chars à pont, un char à échelles, 1 char avec caisse à gravier, 2 petits chars : ressorts, 1 char à main, 1 charrette à lait, 1 caisse et 1 tonneau à purin, 2 charrettes, 1 double et 1 brabant, 1 butoir, 3 herbes, 1 rouleau, 1 faucheuse, 1 mécanique à battre avec manège, 1 moulin à vanter, 1 concasseur, 2 râtaux en fer, 2 grands perceurs pour fontainier, bois de charroirage et de chauffage, une quantité de pommes de terre et de rutas, 6 colliers de chevaux, 5 de vaches et une quantité d'objets aratoires trop longs à détailler. 380-164

Les mises de bétail auront lieu à 2 heures après midi. Paiement au comptant.

Bals & Soirées

Mme L. BOSCH

Maison Schwizerhall

Grand'Rue, 67

FRIBOURG

Coiffure pour dames

Nouveauté du jour

VENTE JURIDIQUE

L'office des poursuites de la Sarine vendra, à tout prix, le 3 février prochain, dès 2 h. de l'après-midi, à l'ancien domicile de Jeannerat, rue Gri-moux, N° 4, une machine à coudre. H 462 F 570

Fribourg, le 29 janvier 1900.

Recommandé par les médecins

BROSIA

l'aliment le plus sain et qui convient le mieux pour le petit déjeuner

En cartons et verres 250 gr., 50 cent.; 500 gr., 90 cent.

Centrale pour l'utilisation du miel

SCHWYZ

Le meilleur remède domestique contre la toux et l'enrouement très agréable et très efficace.

En bouteilles entières, à 2 fr.; 1/2 bout., 1 fr. 10.

Miel de fenouil

EN VENTE CHEZ :

Ayer, Jul., négt., Avenue de la Gare, 37; Mme Bonny, négt., rue de Lausanne; François Conus, négt., rue de Lausanne; Miserez, négt., Beaugard; Schneider, Fr., négt., Beaugard; Vicarino & Co, négt., rue de Lausanne.

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

DONNÉE PAR LE

kathol. Gesellenverein de Fribourg

Mardi 2 février, à 8 1/4 h. du soir

Salle de la Grenette, à Fribourg

LA MORT DE GARCIA MORENO

Drame historique en 5 actes, de A. HEGELI

37 personnes sur scène. Costumes de L. Kaiser, Balé.

Prix des places : 1^{res} places, 1 fr. 50; 2^{es} places, 1 fr. 50

Concours de plans

Messieurs les architectes établis dans la ville de Fribourg sont avisés que le Conseil communal de Villars-sur-Glâne met au concours l'élaboration des plans d'une nouvelle maison d'école dans le village. Prendre connaissance du programme et du plan de situation au Secrétariat communal, du 1^{er} au 6 février 1900, à 4 h. du soir, où les plans devront être déposés jusqu'au 28 février, à 5 h. du soir.

Chaque plan devra porter un motte ou signe distinctif reproduit dans une notice cachetée portant le nom de l'auteur. Un jury nommé à cet effet décernera les prix selon la somme inscrite au programme.

Villars-sur-Glâne, le 24 janvier 1900. H 383 F 586

Le Conseil communal.

Loterie Planfayon

Tirage irrévocable

26 février 1900

Envoi des derniers billets à 1 fr. contre remboursement par le 5079-2019-109

BUREAU CENTRAL, Rue de Lausanne, 50, FRIBOURG.

3^{me} représentation de l'abonnement

THÉÂTRE DE FRIBOURG

Tournées Ch. BARET

Vendredi 5 février

Bureaux : 7 1/2 h. Rideau : 8 heures.

Une seule représentation de grand succès actuel de la COMÉDIE-FRANÇAISE

SIMONE

Pièce en 3 actes, de M. BRIEUX

On terminera le spectacle par l'énorme succès

Les Trois Masques

PRIX DES PLACES :

Loges de face, 5 fr.; Loges de côté, 4 fr.; Parquet, 3 fr.; Par-terre, 2 fr.; Galerie, 1 fr. H 483 F 590

Location dès mercredi 3 février.

Maison S. KNOPF

FRIBOURG

Occasion unique

Occasion unique